

GENÈVE

Des bourses d'études aux abonnés absents?

Des étudiant·es attendent toujours une réponse de l'Unige sur leur demande de bourse d'études déposée en septembre. Dans l'intervalle, leur situation financière empire.

LUNDI 8 JANVIER 2024 MAUDE JAQUET

Cette année, une augmentation des demandes de bourses, corrélée à un changement de procédure, serait à l'origine d'importants retards. CÉDRIC VINCENSINI

UNIVERSITÉ Après plus de trois longs mois d'attente, de nombreuses demandes de bourses d'études restent en suspens. C'est le pénible constat fait par plusieurs étudiant·es qui ont déposé, au début de l'année scolaire, une demande de soutien financier auprès de l'alma mater genevoise.

Mais une augmentation des demandes de bourses, corrélée à un changement de procédure, serait à l'origine d'importants retards. Avec des conséquences très concrètes pour les étudiant·es qui, bien que l'aide tarde à venir, ne voient pas leurs frais fixes diminuer. Même s'ils et elles pourraient toucher de l'argent rétroactivement, les dépenses en loyer, en assurance-maladie ou en alimentation n'ont, elles, pas été mises en stand-by. Plongeant certain·es dans la précarité.

«Faire preuve de patience»

«J'attends depuis fin septembre un retour sur ma demande, et malgré plusieurs relances, rien ne vient», déplore Alice*. Cette étudiante en fin de master pourrait toucher, si la bourse qu'elle a demandée lui est finalement accordée, 836 francs mensuels. Une somme non négligeable, qui doit compléter le petit revenu qu'elle perçoit en travaillant à côté de ses études.

Pour elle, les mois sans réponse s'avèrent longs et le retour du Service des aides financières, qui l'enjoint à «faire preuve de patience» en raison de la «forte demande», insatisfaisante. Inquiète, elle a consulté l'assistante sociale de l'université. «Début décembre, elle m'a indiqué que 400 dossiers n'avaient pas encore été traités.» Ils seraient encore 320 aujourd'hui d'après les chiffres communiqués par l'université, soit 20% des 1550 demandes déposées au total.

Le syndicat étudiant de l'université, la CUAE, est aussi confronté à ce problème. «Nous avons été contactés par plusieurs personnes préoccupées par ces retards, qui existent depuis toujours mais qui ont pris cette année des proportions plus importantes», relève Elisabetta Marchesini, secrétaire syndicale. «D'habitude, il fallait souvent attendre jusqu'à mi-décembre, ce qui est déjà aberrant pour des étudiants en situation précaire. Mais cette année, c'est encore plus long.»

Outre l'augmentation des demandes – +24% à la dernière rentrée d'après les chiffres de l'Unige –, un changement de procédure serait également source de ralentissements, estime la CUAE. En effet, l'université sert depuis la rentrée de porte d'entrée unique pour les demandes relevant de ses propres aides financières, mais aussi des bourses octroyées par les institutions privées.

A commencer par la Fondation Hans Wilsdorf, qui indique désormais clairement sur son site que les étudiant·es en bachelor ou en master à l'université ou dans une Haute école spécialisée genevoise doivent adresser leur demande à l'Unige, «qui se chargera de déterminer votre éventuel droit à une bourse financée par la Fondation Hans Wilsdorf».

Davantage de moyens

Le responsable des aides financières de l'alma mater, Romain de Sainte-Marie, estime quant à lui que ce système permettra à terme de gagner en rapidité pour les étudiant·es, dont le dossier est désormais étudié une seule fois et de manière centralisée.

Indirectement, reconnaît-il, cela participe à l'augmentation des demandes et donc à l'actuelle surcharge, quoique «l'équipe ait été renforcée», précisent les services de communication de l'institution.

L'université promet une réponse d'ici à la fin du mois

En attendant, l'Unige se dit consciente «de l'attente subie par certain·es demandeur·euses» et assure qu'elle «met les moyens nécessaires en œuvre pour faire face à la demande, tant en matière de fonds que de dispositif humain». Une nouvelle permanence physique spécialement dédiée aux questions relatives aux aides financières est notamment ouverte depuis ce début d'année – tous les lundis après-midi.

Si le traitement des dossiers est en principe chronologique, des exceptions sont appliquées en cas d'urgence sociale, précise l'institution. Qui rappelle que d'autres aides ponctuelles peuvent aussi intervenir en cas de crise financière urgente. La CUAÉ confirme que dans les cas qui lui échoient, elle n'hésite pas à rediriger les étudiant·es vers ces services «souvent plus rapides et où les demandes peuvent être déposées n'importe quand».

Quant à celles et ceux qui patientent toujours, l'université promet une réponse d'ici à la fin du mois. Il n'y aurait par ailleurs pas à craindre un nouvel engorgement pour les demandes – moins nombreuses – du semestre de printemps qui pourront être déposées entre le 15 janvier et le 28 février. Et d'espérer que les promesses d'efficience de l'institution se feront concrètement sentir sur les délais à la rentrée de septembre 2024.

*prénom d'emprunt